

DP

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2000

Edition du
01 juillet 2013

DANS CE NUMÉRO

2000e numéro pour quoi faire? (Rédaction)

DP a cinquante ans et toutes ses dents

Asile: on entame la vraie réforme (Albert Tille)

Se donner les moyens de procédures rapides et équitables pour les requérants d'asile

La mobilité, cause commune (Yvette Jaggi)

Les infrastructures répondent aux besoins de mobilité, mais donnent à réfléchir sur la liberté de mouvement

Cancer du poumon: en hausse pour les femmes, en baisse pour les hommes

(Gérard Escher)

Vers une médecine plus personnalisée?

Deux facettes de l'art romand au MHL (Pierre Jeanneret)

Le Musée historique de Lausanne consacre une double exposition à Louis Rivier (1885-1963) et Marcel Poncet (1894-1953)

Traite des Noirs: Gorée, c'était de l'artisanat (Charlotte Robert)

Pèlerinage au Ghana pour mesurer l'horreur industrielle du commerce d'esclaves

n'est rompu qu'en cas d'extrême nécessité, lorsqu'il faut bien répondre aux sollicitations de Bruxelles. D'où, à notre modeste échelle, la

nécessité de cet extrémisme d'insistance, de rappel.

La continuité de la réflexion et la mise en contexte des dossiers s'imposent comme une

tâche civique, comme une exigence démocratique face au *zapping* médiatique et à la priorité donnée à l'événementiel.

Asile: on entame la vraie réforme

Se donner les moyens de procédures rapides et équitables pour les requérants d'asile

Albert Tille - 20 juin 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23735>

Simonetta Sommaruga ne perd pas de temps. Quatre jours après le triomphe devant le peuple des mesures d'urgence durcissant la loi sur l'asile qu'elle a défendues sans défaillance, elle lance la consultation sur l'étape suivante.

Les critiques fusent à la gauche de son parti. Comment justifier une présence socialiste au gouvernement si c'est pour mieux faire accepter les détestables projets de la droite? Pour juger la politique de la conseillère fédérale sur l'asile, commençons par le début.

En mai 2010, le Conseil fédéral approuve le message sur une nouvelle modification de la loi sur l'asile. Au menu, la suppression des demandes dans les ambassades, le refus de l'asile aux objecteurs de conscience, un renforcement des mesures de contrainte et une accélération de la procédure. Simonetta Sommaruga hérite du projet lorsqu'elle entre au Conseil fédéral en novembre 2010.

En empoignant le dossier, elle accorde une importance prioritaire à l'accélération des procédures ([DP 1912](#)) qui devraient être concentrées pour l'essentiel dans des centres gérés par la Confédération. L'annonce de cette petite révolution est bien accueillie, y compris par les défenseurs de l'asile. Mais une réforme de cette envergure ne se réalise pas en un jour.

Dans son impatience à prouver sa volonté de serrer la vis aux requérants, le Parlement, après un bricolage législatif faisant appel à une procédure d'urgence discutable ([DP 1995](#)), a saucissonné le projet déposé en 2010, en ne retenant que les mesures qui fâchent les défenseurs de l'asile. Dans la campagne référendaire, les partisans de la révision urgente n'ont cessé d'avancer les mérites des mesures d'accélération de la procédure, pourtant pratiquement inexistantes dans le projet.

Simonetta Sommaruga a reconnu l'enfant qui n'était pas

d'elle, en affirmant cependant que le refus de l'asile aux objecteurs de conscience était simplement inapplicable. En défendant le projet, elle a joué la solidarité gouvernementale. En s'engageant, elle a sans doute aussi voulu se faire une vertu auprès des partisans de la rigueur pour mieux faire passer sa réforme *«pour des procédures rapides et équitables»*.

Le projet mis en consultation est un peu moins ambitieux que ce qui avait été prévu initialement. Mais il en conserve les grandes lignes et en fixe les détails.

La capacité des centres de la Confédération passera de 3'000 à 5'000 places. Pour éviter le gigantisme, il y aura 3 ou 4 centres coordonnés entre eux dans les cinq régions où sont actuellement les centres d'enregistrement. Ce modèle a été approuvé par la Conférence nationale sur l'asile qui regroupe la Confédération, les cantons et les communes. C'est là que seront traitées

définitivement 60% des requêtes dans une procédure qui ne devrait pas dépasser 140 jours. Leur analyse sera facilitée par la présence constante de spécialistes fédéraux, mais aussi de conseillers juridiques gratuits choisis par les défenseurs de l'asile. Les requérants dont les dossiers sont complexes seront cependant attribués aux cantons, comme c'est le cas actuellement.

Malgré le premier feu vert des

régions, la construction des nouveaux centres ne sera pas chose aisée.

Vingt-six législations cantonales régissent les permis de construire. Le projet en consultation prévoit une procédure fédérale d'acceptation des plans. Et lorsque ce vaste chantier sera achevé, la majorité des requérants n'aura plus à attendre des années pour savoir s'ils pourront rester en Suisse.

Voilà donc une vraie réforme

qui devrait satisfaire le plus grand nombre... à l'exception, probablement, des habitants proches des nouveaux centres fédéraux. Mais les solutions miracles n'existent pas. Bien des renvois resteront impossibles sans la coopération des pays d'origine des migrants. Et Simonetta Sommaruga aura probablement plus de difficultés à passer des accords de réadmission avec les pays d'immigration qu'à trouver des sites pour implanter les centres fédéraux.

La mobilité, cause commune

Les infrastructures répondent aux besoins de mobilité, mais donnent à réfléchir sur la liberté de mouvement

Yvette Jaggi - 01 juillet 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23817>

Le 21 juin, les Chambres fédérales approuvaient la création d'un fonds pour le financement de l'infrastructure ferroviaire ([Fabi](#)), alimenté par les usagers (poids lourds), les consommateurs (TVA), les contribuables (impôt fédéral direct) et la caisse fédérale.

Moins d'une semaine plus tard, la conseillère fédérale Doris Leuthard, ministre des transports, enchaînait avec une proposition de nouveau fonds pour les routes nationales et les trafics d'agglomération ([Forta](#)) dont la mise en consultation est prévue pour cet automne.

Dans les deux cas, on parle de programmes d'investissements

ascendant à plusieurs milliards et de projets à réaliser d'ici 2025 à 2030. Dans les deux cas aussi, s'agissant de modifications de la Constitution fédérale, le peuple et les cantons auront le dernier mot, au début de 2014 pour le Fabi, au moins deux ans plus tard pour le Forta.

Dans la perspective de ces votations, le débat devrait s'ouvrir au-delà des questions de grands travaux et budgets qui passionnent à juste titre les politiciens des villes et des régions. Il s'agit de s'interroger sur la mobilité, dont le développement semble inéluctable - et désiré. Sa croissance est-elle vraiment facteur d'affranchissement par

rapport à l'espace-temps? Indice de progrès pour la société et l'économie? Signe d'amélioration essentielle pour la condition humaine au point de rejoindre la liste des valeurs et libertés fondamentales?

Avec leur caractère de critiques implicites, ces questions, pourtant fondamentales, paraissent un peu décalées. En réalité, il s'avère plus facile de trouver un emploi à sa convenance et de se déplacer chaque jour pour se rendre à son lieu de travail que de trouver à proximité de ce même lieu un logement adéquat ou une place dans une garderie. Du coup, le trafic pendulaire ne cesse d'augmenter, en nombre de

personnes concernées et en temps de déplacement. En 2011, 3,7 millions de personnes (2,9 millions en 2000) consacraient chaque jour une heure à leur navette quotidienne domicile-travail (46 minutes). La part des transports collectifs a augmenté également, passant de 26% à 29% des pendulaires, tandis que celle de la voiture ou de la moto diminuait de 58% à 55%. La mobilité douce se confirmait à 16%.

Le coût de ces déplacements, pour les ménages privés et les collectivités, ne fait pas l'objet de décomptes intégrés. L'attention se focalise tout naturellement sur les plus gros postes des budgets publics, notamment pour le financement des infrastructures et des politiques de transports - de personnes comme de marchandises. Ces investissements sont-ils justifiés? Les décideurs font-ils les bons choix? Oui et non, répond finement Vincent Kaufmann, professeur de sociologie urbaine, dans [Les Paradoxes de la mobilité](#).

Il met en évidence les ambivalences de la mobilité, ce phénomène social total dont seuls certains aspects font l'objet d'une valorisation et suscitent une volonté politique. Personne ne conteste la facilitation du trafic d'agglomération, mais on peut s'interroger sur l'accélération des déplacements à plus longue distance. S'il faut en moyenne davantage de temps aux personnes habitant en ville

qu'à celles résidant à la campagne pour se rendre à leur travail, l'[occupation du territoire](#) s'en ressent: la dispersion est programmée. Et les efforts pour rendre la ville plus dense coûteront d'autant plus cher qu'ils contredisent le sentiment général de liberté procuré par les déplacements en voiture.

De manière générale, «*l'action publique dans le domaine de la mobilité [...] part implicitement du principe que mobilité et déplacements sont synonymes*», note sobrement Vincent Kaufmann. Ce faisant, les pouvoirs publics confondent les notions de mobilité et d'accessibilité. Or, d'une part, cette dernière peut s'obtenir à distance (télétravail, Internet, etc.). D'autre part, sur le terrain, l'accessibilité est ressentie comme un droit subjectif, au point que «*la population met un grand art à contourner les conditions d'accès*». Pour preuves: les résistances au péage urbain et les lenteurs du transfert modal en faveur des transports collectifs.

Par ailleurs, les personnes ne cherchent pas forcément à réduire leur temps de déplacement, particulièrement en train, mais tiennent à en élever la qualité, en termes de confort et d'occupation choisie (travail, lecture, conversation, repos). En résumé, selon Vincent Kaufmann, une politique des transports doit, pour être juste du double point de vue économique et social, permettre le pluralisme, ce qui n'empêche pas l'affirmation de

priorités mais exclut le pur et simple abandon des solutions les moins souhaitées.

Cette ouverture se retrouve chez Julien Damon, autre sociologue attentif aux problèmes de la vie urbaine, qui préconise [La démobilité](#). Une idée qu'avec raison l'auteur qualifie de simple. «*La démobilité est une perspective et une invitation à l'innovation pour diminuer les mobilités subies et augmenter les mobilités choisies.*» Voilà pour le point de vue du voyageur.

Quant à celui de l'opérateur de transports collectifs, Julien Damon constate, heureuse surprise, qu'il réfléchit au sens de sa mission et à la conciliation des priorités souhaitables: accessibilité, efficacité, confort, vitesse. De grandes entreprises publiques et privées, telles la SNCF, la RATP, Vinci ou Bouygues, se posent des questions d'avenir, principalement sur le rapport entre quantité (à réduire?) et qualité (à améliorer) des possibilités de transports offertes. On observe que, sous la pression financière mais pas seulement, le gouvernement français revoit ses objectifs dans le même sens; il vient en effet de reporter à 2050 au moins les développements encore prévus du réseau TGV pour en revenir à une desserte couvrant mieux le territoire.

Aux termes de la convention de prestations qui les lie à la Confédération, les CFF n'ont pas cette préoccupation. Ils s'en tiennent à leur mission: développer le réseau, en

optimiser l'utilisation et, à cette double fin, investir dans l'aménagement et l'entretien de l'infrastructure. Aux élus de défendre leurs priorités régionales, ce qu'ils font avec

un acharnement aussi légitime qu'électoraliste. Aux professeurs d'étudier les effets collatéraux des activités ferroviaires et de voir si

l'aménagement du territoire et le développement urbain y trouvent leur compte, tout comme la construction de logements et la politique familiale.

Cancer du poumon: en hausse pour les femmes, en baisse pour les hommes

Vers une médecine plus personnalisée?

Gérard Escher - 30 juin 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23810>

Dans notre pays, l'enregistrement des cas de cancer est de compétence cantonale, avec douze registres correspondant à 16 cantons et aux deux tiers de la population. L'Office fédéral de la statistique parvient à [maintenir les statistiques à jour](#) et a publié pour la première fois en 2011 [Le Cancer en Suisse](#). Chaque année, 35'000 cas de cancer sont diagnostiqués, et près de 16'000 personnes en meurent.

Sur les dernières quinze années, la baisse de la mortalité est importante pour les cancers du col de l'utérus, de l'estomac, du côlon-rectum, du sein, de la prostate, et du poumon - pour ce dernier chez l'homme seulement, car la mortalité due au cancer du poumon a fortement augmenté chez les femmes.

C'est le cancer du poumon qui, à l'échelle mondiale, provoque le plus de décès, avec 1,38 million de morts par an.

Environ 2'500 hommes et 1'200 femmes sont atteints de cancer du poumon chaque année en Suisse, et 2'000 hommes et 900 femmes en meurent. L'enjeu: en 25 ans le nombre de femmes atteintes a doublé et, durant les dix dernières années, fréquence et mortalité ont augmenté de 15% chez la femme et reculé de 10% chez l'homme.

Fumer et tabagisme passif

Fumer est si dangereux que 10 à 20% des fumeurs développent le cancer du poumon. Fumeuses et fumeurs confondus représentent 70% à 80% des cas de ce cancer. L'augmentation observée s'expliquerait simplement par l'augmentation du nombre de fumeuses.

Or la [proportion de fumeurs a diminué](#) - de 6 points environ - au cours des dix dernières années, chez les hommes comme chez les femmes, pour atteindre en 2010, 30% des

hommes et 24% des femmes; [les femmes fument d'ailleurs moins](#) que les hommes à tout âge, y compris chez les moins de vingt ans. Des [données historiques américaines](#) (à défaut de données suisses) montrent que l'augmentation du nombre de fumeuses a bien eu lieu, mais dans la période 1955-1965, pour se stabiliser et baisser depuis.

L'effet postulé entre augmentation du nombre de fumeuses et pic d'incidence du cancer est donc très décalé. D'ailleurs, le risque d'un cancer de poumon est environ 100 fois plus grand à 70 ans qu'à 35 ans.

Le cancer des non-fumeuses, un cancer différent?

20 à 30% des cancers du poumon ne résultent pas du fait de fumer. Et là, la différence homme-femme est impressionnante: globalement, avec des variations, environ 15% des cancers chez l'homme

mais plus de la moitié des cancers chez la femme ne sont pas attribuables au fait d'être fumeur. Le premier coupable pour ces cancers pourrait être le tabagisme passif, «*environnemental et marital*», qui serait à l'origine de près d'un quart des cancers du poumon survenant chez les personnes n'ayant jamais fumé; dans la mesure où les femmes des années 50-60 travaillaient dans des bureaux ou restaurants enfumés, et avaient un conjoint fumeur, elles pourraient être des victimes majoritaires de ce tabagisme.

Reste que la prédominance du «*cancer du poumon des non-fumeurs*» chez les femmes [pourrait indiquer une](#)

[différence](#) avec le cancer du poumon des fumeurs, actifs ou passifs, et suggérer un élément hormonal qui interagit avec d'autres facteurs - mutations génétiques, infections, pollution, fumée des fours de cuisine (spécialement en Asie), radiations. Les carcinogènes pulmonaires reconnus par l'OMS comprennent amiante, [radon](#) (relativement important en Suisse, on lui attribue 200 à 300 cas par année de cancer du poumon). Le radon est logé dans les caves des maisons, et pourrait viser davantage les femmes.

Il y a encore controverse sur le rôle de la pilule contraceptive ou de l'hormonothérapie substitutive dans l'augmentation du cancer du

poumon chez la femme. Il reste que les récepteurs aux œstrogènes, qui rendent donc le tissu sensible à l'action de l'hormone, sont présents dans les poumons sains et dans les tumeurs, chez l'homme comme la femme. Mais il semble que certaines mutations de ces récepteurs, pas très rares et qui prédisposeraient aux tumeurs, soient plus fréquentes chez les femmes.

Il semble trop simpliste d'attribuer l'augmentation des cas de cancer du poumon chez la femme aux habitudes de fumer. Prêter attention à la spécificité de ce cancer chez la femme ouvre la voie à une médecine plus personnalisée et précise.

Deux facettes de l'art romand au MHL

Le Musée historique de Lausanne consacre une double exposition à Louis Rivier (1885-1963) et Marcel Poncet (1894-1953)

Pierre Jeanneret - 24 juin 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23744>

Louis Rivier, Marcel Poncet... Ce qui les réunit: la commémoration de leur décès, le 50e anniversaire pour Rivier, le 60e pour Poncet. Ce qui les sépare: tout! Leur conception de l'art, leur attitude face à la modernité. Ils furent même rivaux dans les années 1920: Poncet obtint de réaliser un vitrail «*moderne*» dans la cathédrale de Lausanne, ce qui déclencha une violente polémique et la colère de son concurrent Rivier.

Louis Rivier est surtout connu pour ses réalisations officielles: de nombreuses décorations dans les temples vaudois, et les scènes allégoriques de l'Aula du Palais de Rumine à Lausanne, familières aux députés du Grand Conseil. Je me souviens que ces 1000 mètres carrés de fresques, représentant avec quelque emphase l'Art, la Science, la Religion et l'Enseignement, nous faisaient un peu sourire, comme étudiants... Le MHL

permet de découvrir un Rivier plus intime, plus familial et plus attachant, au travers d'autoportraits, de portraits de son épouse, née Julie de Rham, de ses huit enfants, de ses amis, et également un peintre de la nature.

Louis Rivier éprouve une admiration sans bornes envers la Renaissance italienne, et aussi la peinture flamande, qu'il va chercher à perpétuer, en abolissant le temps et en

refusant la modernité. La référence est souvent explicite: ainsi ce beau portrait de profil de sa jeune femme Julie, devant une fenêtre qui s'ouvre sur un paysage lacustre, et sur un fond de paroi où est accroché un fameux portrait de femme florentin. Ses références sont Ghirlandaio, Botticelli, Piero della Francesca, Fra Angelico, Raphaël. La douceur des visages de Julie en jeune mère, et de ses enfants, a d'ailleurs quelque chose de raphaélique. Le modernisme que Rivier refuse est néanmoins présent, par une vision quasi photographique de certains portraits de groupes, où les personnages peuvent faire songer à ceux de Balthus... l'érotisme en moins, bien sûr.

La peinture de Louis Rivier est également fortement teintée de religiosité. Il est l'homme d'un milieu social: la bourgeoisie protestante vaudoise acquise à l'Eglise libre, dont son père était pasteur. Lui-même est profondément religieux. Les toiles montrant Julie et ses enfants évoquent souvent des représentations de la Mère à l'Enfant. Pour Rivier, l'art doit non seulement véhiculer des qualités esthétiques, mais également des valeurs morales et sociales.

Cette conception de l'art est sensible aussi dans ses paysages, auxquels l'exposition fait une large place. Ses sous-bois, les campagnes où il aimait à se promener sont des lieux de contemplation et de

méditation. Paysages à vrai dire très inégaux, sur le plan strictement artistique. Si certains sont à la limite du kitsch bariolé qui caractérise, hélas, souvent la production des peintres du dimanche, d'autres, plus sobres, séduisent par leur belle unité chromatique, ainsi cette délicate *Plaine de l'Orbe avec peupliers*. On remarquera surtout deux puissantes huiles représentant des montagnes immaculées: les Mischabels et la chaîne du Weisshorn qui, par leur manière, rappellent les grandes compositions de Segantini. A travers ces tableaux, Rivier veut exalter «*Celui qui a créé avec la dernière perfection les Cieux et la Terre*».

Un mot encore de la présentation originale de l'exposition. La scénographie, avec sa juxtaposition de tableaux sur plusieurs niveaux, évoque les cabinets de curiosité du 18e siècle, et surtout l'accrochage des tableaux dans les salons bourgeois. Ceux que l'on peut voir au MHL sont en effet presque tous entre les mains de la famille Rivier. On entre ainsi dans son intimité.

L'œuvre de Marcel Poncet, elle, est restée longtemps dans le purgatoire. Etait-elle trop expressive, trop violente pour la sensibilité de ses contemporains helvétiques? Poncet est né à Genève dans une famille catholique. Sous la houlette du peintre [nabi](#)

Maurice Denis (dont il épousera une des filles), et aux côtés d'Alexandre Cingria, il participe au renouveau de l'art sacré, refusant la tradition saint-sulpicienne. Il réalise de nombreux vitraux pour plusieurs églises. A Paris, il suscite l'admiration du sculpteur Bourdelle, dont on peut lire une lettre très élogieuse.

La petite exposition du MHL est centrée sur des œuvres plus intimes, huiles et sépias sur papier. L'ensemble impressionne par sa puissance: scènes érotiques de bordel qui font penser à Rouault; natures mortes très équilibrées où l'on sent l'influence de Cézanne; corps aux formes «*torturées*» réalisés, dans les huiles, avec une pâte abondante, qui eux font référence à Daumier ou à Kokoschka. Marcel Poncet «*se bat avec les couleurs*». Il tire la peinture du côté du sombre. En cette première partie du 20e siècle, dans un pays romand resté souvent frileux sur le plan artistique, il opte résolument pour la modernité.

Le Musée historique de Lausanne offre donc au public la possibilité de redécouvrir deux artistes fort différents, qui illustrent bien deux voies contradictoires de l'art en Suisse romande.

[Louis Rivier. L'intimité transfigurée](#) et [Marcel Poncet. D'un artiste à l'œuvre](#), Musée historique de Lausanne, jusqu'au 27 octobre.

Traite des Noirs: Gorée, c'était de l'artisanat

Pèlerinage au Ghana pour mesurer l'horreur industrielle du commerce d'esclaves

Charlotte Robert - 28 juin 2013 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/23786>

On a vu à la télévision la Maison des esclaves grâce au voyage de Barack Obama au Sénégal. Le président américain a fait une rapide apparition à la porte d'embarquement qui a vu tant de vies brisées.

Dans cette maison bourgeoise du 18e siècle, toute rose, qui a servi de décor au film de Truffaut sur Adèle Hugo, les pièces du rez-de-chaussée autour de la cour intérieure ont servi de geôles à ceux qui allaient être embarqués pour le Nouveau Monde. Quelques douzaines d'hommes et de femmes pouvaient y être parqués. Mais, tout en étant saisi comme devant un mémorial de l'Holocauste, il faut reconnaître que Gorée c'était de l'artisanat.

C'est au Ghana qu'il faut aller pour voir l'industrie de la traite des esclaves. Le long de ses 300 kilomètres de côtes, 32 forts parsèment le rivage. Une grande partie des pays européens y sont représentés et affichent leur architecture particulière: les Portugais ont été les premiers, suivis des Espagnols, des Hollandais, des Danois, des Suédois, des Français et enfin des Anglais. Le château d'Elmina a été le premier construit par les Portugais en 1482. Celui de Cape Coast a été encore agrandi par les Anglais en 1876. Surprise: en arrivant à Accra,

la capitale, c'est le gouvernement qui occupe Christiansborg, un des châteaux forts construits par les Danois. Construit dans la mer, on y entre par un pont-levis. Entre la frontière avec la Côte d'Ivoire et la frontière togolaise s'égrènent ces édifices, la plupart encore debout et parfois utilisés comme école, *guest house*, ou caserne. Et ils portent le nom des villages: Axim, Beyin, Tema, Prampram, Apam, Wineba, Anomabu, etc.

Le pèlerinage est saisissant et secoue à plus d'un titre. D'abord, plusieurs de ces prisons sont de beaux bâtiments, construits sans beaucoup d'ornements mais avec de belles proportions, et témoignent de leur époque. Evidemment on s'en veut de les admirer. On est aussi choqué de voir les Ghanéens les utiliser alors que les plus vieux grands-pères se souviennent encore des histoires que leur ont racontées leurs aïeux.

Beaucoup de Ghanéens portent des noms européens, témoins de la paternité héritée d'une esclave mise enceinte par un occupant: Richter, Smith, Brown, etc. Par contre, je n'ai pas rencontré de descendant du Suisse Guggisberg, qui a été gouverneur du Ghana au début du 20e siècle, envoyé par Sa Majesté britannique après avoir fait ses galons au Canada.

Il n'a pas dû laisser de bons souvenirs puisque sa statue a été déboulonnée à l'indépendance.

La côte c'était la *shopping street* comme disent les Ghanéens. L'approvisionnement venait du Nord et était en grande partie organisé par les Ashanti. Dans la région sahélienne, à 600 kilomètres de la mer, les villageois vous font visiter les cavernes où les hommes se cachaient à l'arrivée des rabatteurs ou les gigantesques baobabs centenaires qui pouvaient abriter une dizaine d'hommes dans leur tronc creux.

Le plus impressionnant est la taille des caves ou des soutes et le nombre de personnes qui pouvaient y être stockées; on ne peut pas dire résider parce qu'ils n'étaient pas nourris, avaient tout juste la place de s'accroupir et évidemment aucune latrine pour se soulager. Les plus grandes soutes sont celles de Cape Coast, elles ont abrité jusqu'à 2'000 personnes. Le peu d'air qui entrait par un soupirail n'était certainement pas suffisant. Ce n'est qu'en 1975 que les Ghanéens ont eu le courage de les ouvrir et de les nettoyer: l'épaisseur des déjections atteignait 70 centimètres. Maintenant on peut y descendre et essayer de s'imaginer comment était traitée cette «*marchandise*». Tout animal destiné à l'abattoir

est probablement mieux traité.

On souhaiterait qu'à l'égal des Juifs, les Afro-Américains s'organisent pour rappeler les violences et les morts qu'ils ont subies. Les historiens estiment à 42 millions le nombre de victimes de la traite des Noirs, atlantique, orientale et intra-africaine.

A la différence des Afro-Américains, Obama n'est pas descendant d'esclave mais fils d'un immigrant. Il a pourtant souffert le pire dilemme au sujet de sa couleur de peau. Bien que de mère blanche et élevé par ses grands-parents américains, il a réalisé qu'il n'avait aucune chance d'être un jour considéré

comme Blanc. Et malgré les critiques violentes et vulgaires de ses copains Noirs à l'égard des Blancs, qu'il avait de la peine à supporter en pensant à sa famille, il a choisi d'être Noir.

Ce voyage d'Obama en Afrique, alors que Mandela est mourant, est plein de symboles.

Index des liens

2000e numéro pour quoi faire?

<http://www.domainepublic.info/book/i/3991/>

<http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F44846.php>

http://www.domainepublic.ch/wp-content/files/upload/dp0125_Essai_sur_le_capitalisme_suisse.pdf

http://www.domainepublic.ch/wp-content/files/upload/dp0137_Essai_sur_le_capitalisme_suisell.pdf

Asile: on entame la vraie réforme

<http://www.domainepublic.ch/articles/17491>

<http://www.domainepublic.ch/articles/23449>

<http://www.admin.ch/aktuell/00089/index.html?lang=fr&msg-id=49256>

La mobilité, cause commune

<http://www.parlament.ch/sites/doc/CuriaFolgesseite/2012/20120016/Texte%20pour%20le%20vote%20final%202%20NS%20F.pdf>

<http://www.uvek.admin.ch/themen/verkehr/00653/03413/index.html?lang=fr>

<http://www.ppur.org/produit/232/9782889141135/Les%20paradoxes%20de%20la%20mobilit%C3%A9>

<http://www.nzz.ch/aktuell/schweiz/wir-sollten-mehr-langsamkeit-wagen-1.18090275>

<http://fr.scribd.com/doc/145816825/Julien-Damon-La-demobilite-travailler-vivre-autrement>

Cancer du poumon: en hausse pour les femmes, en baisse pour les hommes

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/02/05.html>

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/14/02/05/dos/01.html>

<http://www.domainepublic.ch/wp-content/uploads/Fumeurs-en-Suisse.pdf>

<https://drive.google.com/folderview?id=0B3KN7qjAbOYBMy1hbEZZMGVQeWs&usp=sharing>

<http://booksite.elsevier.com/9780123849786/downloads/PPT/Chapter46.ppt>

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959804912002523>

<http://www.iarc.fr/indexfr.php>

<http://tinyurl.com/nlm6vpg>

Deux facettes de l'art romand au MHL

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Nabi_\(peinture\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Nabi_(peinture))

<http://www.lausanne.ch/ville-culturelle/culture-a-vivre/musees/adresses-musees/musee-historique-lausanne/mhl/expositions/actuelles/rivier.html>

<http://www.lausanne.ch/ville-culturelle/culture-a-vivre/musees/adresses-musees/musee-historique-lausanne/mhl/expositions/actuelles/poncet.html>

Traite des Noirs: Gorée, c'était de l'artisanat